

**ASSEMBLEE GENERALE SECTION TENNIS DU 18 JUILLET 2017**

**Absents excusés :** R.CURAT B.GAY F.BARNICAUD G.VALDENAIRE E.LABBE

Mot de bienvenue du Président : absentéisme remarquable et remarqué pour cette AG

**Rapport moral**

* Pas de tournoi organisé pour la saison 2016-2017
* 32 adhérents 2016-2017

 Convivialité et le challenge des vignes (l’équipe finit 4°sur 7, épreuves perturbées par divers problèmes de santé…

* Réfection de la peinture du court couvert : très belle opération, merci et bravo à tous les bénévoles

**Rapport Financier**

* Rapport joint en annexe
* Vote à l’unanimité pour le rapport moral et le rapport financier

**Budget prévisionnel**

* Pour la saison 2017-2018 aucune dépense importante, mais il est envisagé de terminer le pourtour du court couvert : coût estimé environ 400 Euros.
* Le « démoussage » des courts extérieurs sera poursuivi.

**Renouvellement du bureau Section Tennis**

* Aucune candidature ne s’est manifestée avant cette AG.
* Le bureau actuel est donc reconduit : Président Robert GUILLOT, Secrétaire Etienne LABBE, Trésorier Roger CURAT.

**Montant du droit d’adhésion**

* Après discussion, le droit d’adhésion pour la saison 2017-2018 est fixé à : **130 Euros** pour tout adulte, **110 Euros**  pour un enfant de – de 16 ans, **15O Euros** pour les non licenciés et **250 Euros** pour un couple.
* Ce droit d’adhésion inclut la licence FFT (29 Euros) et l’adhésion à l’ASPTT AVIGNON.
* Comme convenu à l’automne 2015, une participation de 5 Euros par adhérent pour le fonctionnement du Siège sera prélevée en octobre 2017, comme pour toutes les sections.

**Calendrier ouverture saison 2017-2018**

* Changement du badge et renouvellement adhésion à compter du **mardi 5 septembre 2017**

**Questions diverses**

* Pour l’intervenant libéral (Olivier PEYTUVI) : seuls ses élèves auront un badge, après règlement de leur cotisation.